

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 mars 2010
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 26 février 2010, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente de la Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un rapport sur les travaux effectués par le Conseil de sécurité durant le mois de janvier 2010 sous la présidence de la Chine (voir annexe), établi sous ma responsabilité à l'issue de consultations avec les autres membres du Conseil. Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
de la République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) **Liu Zhenmin**



**Annexe à la lettre datée du 26 février 2010 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Chargé
d'affaires par intérim de la Chine auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Récapitulatif des travaux effectués par le Conseil de sécurité
sous la présidence de la Chine (janvier 2010)**

Introduction

Sous la présidence de la Chine, en janvier 2010, le Conseil de sécurité a eu un programme de travail très chargé. Il a examiné un large éventail de questions régionales portant notamment sur la Côte d'Ivoire, la Somalie, le Soudan, l'Afghanistan, le Népal, le Moyen-Orient, le Kosovo, Haïti, la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale.

Durant ce mois, le Conseil de sécurité a tenu 21 séances, dont 12 séances publiques, notamment un débat thématique sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales, un débat sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et un débat public sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Il a tenu huit consultations plénières à huis clos et une séance privée avec les pays qui fournissent des contingents à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire. Le Conseil a adopté quatre résolutions et publié une déclaration du Président et trois déclarations à la presse.

Afrique

Côte d'Ivoire

Le 14 janvier, le Conseil a tenu une séance privée avec les pays qui fournissent des contingents à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), au cours de laquelle les participants ont entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Côte d'Ivoire, Choi Young-Jin. Le débat a été suivi d'un échange de vues.

Le 21 janvier, lors d'une séance publique, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général sur l'évolution récente du processus de paix en Côte d'Ivoire. Lors des consultations plénières qui ont suivi, les membres du Conseil ont salué les efforts déployés par l'ONUCI pour faciliter la conclusion d'un règlement approprié des problèmes auxquels doit faire face la Côte d'Ivoire, et invité les parties concernées à appliquer l'Accord de Ouagadougou dans son intégralité.

Le 28 janvier, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1911 (2010), dans laquelle il a prorogé jusqu'au 31 mai 2010 le mandat de l'ONUCI .

Soudan

Le 26 janvier, le Conseil a tenu des consultations plénières sur la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), à l'occasion de laquelle le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Alain Le Roy, a présenté un exposé sur l'évolution récente du processus de paix au Soudan et le travail accompli par la MINUS. Les membres du Conseil ont exprimé leur ferme appui à l'application de l'Accord de paix global dans son intégralité et encouragé la MINUS et la communauté internationale à prêter leur concours aux parties soudanaises à cet égard. Certains membres ont déclaré qu'il importait d'assurer la protection des civils et que la Mission devait élaborer des plans d'intervention à l'approche des élections prévues en avril et commencer à réfléchir à la présence de l'ONU après les référendums qui devaient se tenir en 2011.

Somalie

Le 14 janvier, le Conseil a tenu une séance publique et entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général et Directeur du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS), Ahmedou Ould-Abdallah, sur la situation en Somalie. Le Commissaire pour la paix et la sécurité de la Commission de l'Union africaine, Ramtane Lamamra, l'Observateur permanent pour la Ligue des États arabes, Yahya Mahmassani, et le Représentant permanent de la Somalie, Elmi Ahmed Duale, ont aussi fait des déclarations. Le Représentant spécial du Secrétaire général a souligné que la communauté internationale devrait surmonter deux principaux problèmes en Somalie, à savoir : a) l'absence d'engagement concret et d'une politique internationale résolue; et b) le retard pris pour faire en sorte que le soutien de la communauté internationale se traduise par l'aide matérielle nécessaire. Il a proposé que la communauté internationale œuvre à la réalisation d'un objectif politique commun dans le cadre de l'Accord de paix de Djibouti, et que le Conseil envoie un signal ferme et clair aux extrémistes en renforçant le Gouvernement fédéral de transition de manière concrète. Il a aussi appelé l'attention sur l'importance d'une collaboration étroite avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine, la Ligue des États arabes et l'Organisation de la Conférence islamique. Lors des consultations plénières qui ont suivi, les membres du Conseil ont échangé leurs vues sur la situation dans ce pays. Ils se sont déclarés préoccupés par la gravité de la situation en matière de sécurité et ont réaffirmé leur appui aux travaux de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM).

Le 28 janvier, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1910 (2010), dans laquelle il a prorogé le mandat de l'AMISOM jusqu'au 31 janvier 2011 et prié le Secrétaire général de continuer à fournir un dispositif d'appui logistique à la Mission, comme l'exigeait la résolution 1863 (2009).

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Le 12 janvier, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général et Directeur du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), Saïd Djinnit, sur l'évolution récente de la situation dans cette région et le travail accompli par l'UNOWA, dans lequel celui-ci a noté que si des progrès avaient certes été accomplis dans les domaines de la prévention des conflits, du relèvement et de la consolidation de la paix, plusieurs problèmes demeuraient, tels que l'instabilité liée aux élections, les catastrophes naturelles, la réforme du

secteur de la sécurité, le trafic de drogue et le crime organisé. Le Représentant spécial a aussi présenté un exposé sur la situation en Guinée, dans lequel il a averti que si la crise qui avait éclaté dans ce pays n'était pas réglée, elle pourrait se propager à la sous-région. Les membres du Conseil se sont ensuite réunis en consultations plénières et ont échangé leurs vues sur les problèmes rencontrés dans la sous-région et en Guinée. Ils se sont déclarés préoccupés par la situation qui règne en Afrique de l'Ouest et en Guinée et ont réitéré leur soutien à l'UNOWA pour qu'il continue de jouer un rôle actif dans la coordination de l'action menée par la communauté internationale aux fins de fournir une assistance aux pays de l'Afrique de l'Ouest. Les membres du Conseil ont aussi déclaré qu'ils appuyaient la mission de bons offices envoyée en Guinée par l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, et ont invité les autorités guinéennes et toutes les parties à régler leurs différends actuels par le dialogue et la concertation.

Burundi

Le 15 janvier, le Conseil a tenu des consultations et entendu un exposé du Directeur de la Division de l'Afrique du Département des affaires politiques, Joao Honwana, sur les derniers événements qui se sont produits au Burundi. Les membres du Conseil ont ensuite procédé à un échange de vues. Ils ont rendu hommage à la contribution apportée par le Représentant sortant du Secrétaire général pour le Burundi et salué le travail accompli par le Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB). Ils ont pris note avec satisfaction du rôle important joué par le Bureau pour faciliter le déroulement du cycle électoral et souligné qu'il importait que le Burundi coopère étroitement avec le nouveau représentant exécutif du Secrétaire général qu'il restait à désigner. Après les consultations plénières, le Président a fait une déclaration à la presse.

Asie

Afghanistan

Le 6 janvier, le Conseil a tenu un débat sur l'Afghanistan, à l'occasion duquel le Secrétaire général et son Représentant spécial pour l'Afghanistan, Kai Eide, ont présenté un exposé sur la situation en Afghanistan.

Le Secrétaire général a déclaré que ce pays se trouvait à un moment critique et demandé au Gouvernement afghan et à la communauté internationale de tout mettre en œuvre au cours des prochains mois pour faire porter les efforts sur les priorités convenues, grâce à un renforcement du dispositif de coordination internationale sous l'égide de l'ONU, qui permettrait au Gouvernement de répondre au principaux besoins du peuple afghan en matière de sécurité et de services et de mettre en place une économie qui serait peu à peu mieux à même de pourvoir au bien-être de la population. Le Secrétaire général et son Représentant spécial ont pris note avec satisfaction des progrès accomplis en Afghanistan, et mis en garde contre les problèmes qui se profilent à l'horizon. Ils ont souligné qu'il importait que toutes les parties coordonnent mieux leurs efforts. Les membres du Conseil se sont déclarés préoccupés par la situation en matière de sécurité en Afghanistan et ont souligné l'importance que revêtaient les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour renforcer les capacités en matière de sécurité et promouvoir la reconstruction civile

et économique. Ils ont par ailleurs demandé à la communauté internationale de continuer à appuyer ces efforts.

Népal

Le 15 janvier, la Représentante du Secrétaire général au Népal et Chef de la Mission des Nations Unies au Népal (MINUN), Karin Landgren, a présenté un exposé sur les derniers événements qui se sont produits au Népal et sur le travail accompli par la MINUN. Lors des consultations plénières qui ont suivi, les membres du Conseil ont échangé leurs vues sur le processus de paix au Népal. Ils se sont félicités des progrès récents accomplis dans ce pays et ont rappelé que toutes les parties devaient poursuivre leurs efforts en vue de faire progresser le processus de paix et de faciliter l'exécution d'ici au 15 mai 2010 des éléments du mandat de la Mission qui étaient en suspens.

Le 21 janvier, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1909 (2010), par laquelle il a prorogé le mandat de la MINUN jusqu'au 15 mai 2010.

Europe

Kosovo

Le 22 janvier, le Conseil a tenu un débat sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), au cours duquel le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUK, Lamberto Zannier, a présenté un exposé sur la situation au Kosovo et le travail accompli par la MINUK. Il a indiqué que la situation au Kosovo avait été globalement pacifique et stable, même si des tensions persistaient dans le nord. Il a souligné que la MINUK continuait de s'acquitter de ses fonctions conformément à la résolution 1244 (1999) et d'avoir pour principal objectif de garantir à terme la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme au Kosovo et dans la région. Le Président de la Serbie, Boris Tadic, et Skender Hyseni (Kosovo) ont fait des déclarations. Les membres du Conseil ont échangé leurs vues sur la situation dans ce pays et réitéré leur soutien aux travaux de la MINUK.

Moyen-Orient

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le 27 janvier, le Conseil a tenu un débat public sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, à l'occasion duquel le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, Oscar Fernandez-Tarranco, a présenté un exposé sur l'évolution récente de la situation dans la région. Il s'est déclaré préoccupé par l'absence de progrès sensibles vers une solution au processus de paix et par les événements qui se sont récemment produits sur le terrain. Il a confirmé que le Secrétaire général appuyait la reprise des pourparlers et avait appelé au gel des activités de peuplement, appel auquel ont fait écho la majorité des délégations qui ont ensuite pris la parole. L'Observateur permanent de la Palestine, le Représentant permanent d'Israël, les membres du Conseil et 25 autres orateurs ont pris la parole devant le Conseil. La plupart des participants ont exprimé leur inquiétude face à l'impasse actuelle dans laquelle se trouve le processus de paix et recommandé aux

parties concernées de reprendre rapidement les pourparlers. Ils ont aussi affirmé à nouveau qu'ils étaient profondément préoccupés par la situation humanitaire à Gaza et ont demandé que la résolution 1860 (2009) du Conseil soit appliquée dans son intégralité, plusieurs d'entre eux soulignant la nécessité d'ouvrir immédiatement les postes frontières à Gaza conformément au droit international humanitaire et appelant l'attention sur le caractère urgent de la reconstruction. La majorité des intervenants ont demandé à Israël de mettre fin à ses activités de peuplement, notamment à Jérusalem-Est, et de s'abstenir de toute action susceptible de préjuger de l'issue des négociations finales. Plusieurs orateurs ont aussi souligné qu'il importait de régler la question du statut futur de Jérusalem en tant que capitale de deux États. La plupart d'entre eux ont réaffirmé qu'ils appuyaient la solution prévoyant deux États, telle qu'envisagée dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, qui contribuerait au règlement pacifique de la question de Palestine et des conflits arabo-israéliens, et à terme, à l'instauration d'une paix juste, globale et durable au Moyen-Orient.

En ce qui concerne le Liban, la plupart des membres du Conseil de sécurité ont à nouveau demandé que toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité soient appliquées dans leur intégralité.

Amériques

Haïti

Le 13 janvier, les membres du Conseil ont observé une minute de silence en mémoire des victimes qui ont perdu la vie lors du tremblement de terre dévastateur qui a frappé Haïti le 12 janvier. Le Président a donné lecture à la presse d'une déclaration, dans laquelle les membres du Conseil ont fait part de leur profonde sympathie et de leur solidarité à l'égard de tous ceux qui ont été touchés par cette catastrophe. Ils ont exprimé leur ferme soutien au Gouvernement et au peuple haïtiens et se sont félicités des efforts déployés par la communauté internationale pour venir en aide à ce pays. Les membres du Conseil ont exprimé leur profonde gratitude pour le travail accompli par le personnel et les contingents de la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH). Ils ont salué les efforts consentis par les États Membres pour participer aux opérations de secours et ont demandé à la communauté internationale de poursuivre ces efforts au cours des mois à venir.

Le 18 janvier, lors de consultations plénières d'urgence, le Conseil a entendu un exposé du Secrétaire général sur la situation en Haïti au lendemain du tremblement de terre dévastateur. Le Secrétaire général s'est déclaré vivement préoccupé par les conséquences catastrophiques de ce séisme et a proposé une augmentation de l'effectif de la MINUSTAH aux fins d'appuyer les importants efforts de reconstruction et de stabilisation. Les membres du Conseil ont exprimé leur tristesse face à la perte tragique du Représentant spécial du Secrétaire général, Hédi Annabi, et de son adjoint, Carlos Costa, ainsi que de nombreux autres membres du personnel. Ils ont fait part de leur profonde sympathie et de leur solidarité à l'égard du Gouvernement et du peuple haïtiens. Ils ont aussi exprimé leur profonde gratitude pour le travail accompli par la Mission et les organismes des Nations Unies. Les membres du Conseil ont accueilli avec satisfaction la proposition du Secrétaire général et se sont déclarés favorables à une augmentation des effectifs de

la MINUSTAH, compte tenu de la situation critique actuelle. Ils ont en outre appelé à une poursuite de la coopération et de la coordination des efforts faits pour aider Haïti dans son processus de relèvement et de reconstruction. Après la séance, le Président du Conseil a fait une déclaration à la presse, dans laquelle il a indiqué que le Conseil appuyait la proposition du Secrétaire général tendant à augmenter les effectifs de la MINUSTAH aux fins de l'appui aux efforts immédiats de reconstruction et de stabilisation en Haïti.

Le 19 janvier, le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 1908 (2010), par laquelle le niveau des effectifs de la MINUSTAH a été porté à 3 500 éléments au total, soit 2 000 soldats et 1 500 policiers.

Débat thématique

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Le 13 janvier, le Conseil a tenu un débat thématique sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Secrétaire général a présenté un exposé sur la coopération récente entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales et sur les conclusions du séminaire organisé à l'intention des chefs des organisations régionales et autres, les 11 et 12 janvier 2010. Des représentants de la Ligue des États arabes, de l'Union africaine, de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, de l'Organisation du Traité de sécurité collective, de l'Union européenne, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, de l'Organisation des États américains, de l'Organisation de la Conférence islamique, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, du Forum des îles du Pacifique et de l'Organisation de Shanghai pour la coopération ont participé au débat et fait des déclarations. Une déclaration du Président (S/PRST/2010/1) a été adoptée à l'issue du débat, dans laquelle le Conseil a indiqué qu'il envisageait de prendre d'autres mesures en vue de rendre plus étroite et plus concrète la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales dans les domaines de l'alerte rapide en cas de conflit, de la prévention des conflits ainsi que de l'établissement, du maintien et de la consolidation de la paix, et de veiller à la cohérence, la synergie et l'efficacité collective de leurs efforts. Il a aussi souligné qu'il importait de tirer parti des capacités des organisations régionales et sous-régionales en matière de règlement pacifique des différends locaux, y compris en engageant les pays de la région concernée à régler pacifiquement leurs différends par le dialogue, la réconciliation, la concertation, la négociation, les bons offices, la médiation et les voies judiciaires.

Questions diverses

Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale

Le 14 janvier, le Conseil a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général et Directeur du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, Miroslav Jenca, sur les activités du Centre.

Les membres du Conseil ont procédé à un échange de vues lors de consultations plénières. Dans la déclaration dont le Président a donné lecture à la presse après la séance, les membres du Conseil se sont félicités des efforts faits par le Centre pour aider les États de l'Asie centrale à relever les défis auxquels la région fait face, et ont encouragé le Centre, les gouvernements de la région et les organisations régionales concernées à renforcer leur coopération et à mieux coordonner leurs activités. Ils ont aussi réaffirmé leur appui aux efforts déployés par le Centre pour faciliter le dialogue et aider les gouvernements de l'Asie centrale à régler les questions régionales d'intérêt commun.
